ALTA
Expertise & Conseil depuis 1993
EXPERTISE COMPTABLE AGRICOLE
• COMPTABILITE • CONSEIL
• GESTION • SOCIAL
Contactez nous au 05.61.67.08.77
www.alta-experts-comptables.fr
Trois bureaux en Ariège : Pamiers, Mirepoix, Mazères

REUSSIR Terres d'Ariège

fdsea 09 Jeunes Agriculteurs Ariège

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES

N°869 | Vendredi 20 octobre 2023

32, Av de Gaulle - 09000 Foix - Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99 - Le n° : 2,22€ -
mail : terres.ariege@gmail.com / Site : www.terres-ariege.fr

Les titres de la semaine

▪ **France** p.3
Contrôles des agriculteurs : les propositions des députés Blin et Martineau

▪ **Filière** p.4
La situation du marché au 1er août 2023 pour la viande bovine

▪ **Actualités** p.6
Actu syndicale : intrusion dans un élevage chez un éleveur de la FDSEA de la Manche

▪ **Chambre d'agriculture** p.9
Assemblée générale de l'association conser'sols : vers une agriculture de conservation des sols

▪ **Cours et marchés** p.10
Les dernières cotations des marchés bovins, ovin et céréales du Sud-Ouest

▪ **Petites annonces** p.11
Vendre, acheter, louer... Faites des affaires avec votre hebdomadaire agricole local *Terres d'Ariège*



Campagne 2023 : les paramètres pour le paiement de l'avance des aides PAC

p. 7

Le réglement européen, permet de fixer des taux d'avance exceptionnels liés aux conditions climatiques défavorables, à la flambée des prix des intrants et de l'énergie. La France a décidé de mobiliser cette possibilité d'augmenter le taux d'avance au maximum autorisé par la réglementation européenne. Le taux d'avance est ainsi de 70% pour les aides du premier pilier et de 85% pour l'ICHN.

FDSEA/JA

P. 12



FOIRE DE LA BARGUILLÈRE : UNE 14ÈME ÉDITION PARTICULIÈRE MAIS RÉUSSIE !

CHAMBRE D'AGRICULTURE

P. 8



RÉUNIONS SUR DE NOUVELLES AIDES À VOTRE DISPOSITION !

SERVICE JURIDIQUE

Appui exclusivement dans le domaine du droit rural :
- baux et autre contrat
- contrôle des structures
- chemin et servitude
- transmission du patrimoine
- société

200 € HT
RÉDUCTION DE 50% pour les adhérents JA ou FDSEA 2023

Forfait d'accès donnant droit à des échanges illimités par mail

Prestations supplémentaires (RDV, rédaction contrat,...) accessibles selon grille tarifaire ou devis spécifique

OUVERT À TOUS LES AGRICULTEURS DU DÉPARTEMENT

06.75.60.68.30 gie.agriavenir@gmail.com



La filière Viandes Bio s'adapte dans un contexte difficile

VIANDES Les chiffres du marché bio en 2022 mettent en avant une baisse marquée de la consommation de produits biologiques (environ -9% en volume) Le secteur de la viande s'inscrit dans cette tendance (-6% en volume d'abattage).

Les filières ont redoublé d'efforts pour valoriser la production, trouver de nouveaux débouchés et assurer aux producteurs une rémunération plus juste.

Face aux incertitudes du marché (augmentation du prix de l'aliment et d'achat des animaux conventionnels notamment en gros bovins et en agneaux), les opérateurs ont amplifé les leviers de régulation mis en place en 2021 pour gérer l'équilibre entre production et débouchés : export, déclassement, mise en place de quotas de production, etc. De même, des actions ont été initiées par la Commission Bio d'INTERBEV (l'Interprofession Elevage et Viande) afn de valoriser les viandes bio auprès du grand public à travers une campagne media rappelant les raisons de consommer des viandes bio, accompagnée d'animations en magasins.

En recul sur 2022, le marché des viandes bio se caractérise donc par une baisse de 6% des volumes d'abattage et une augmentation marquée de matière ne trouvant pas de valorisation sur le marché BIO. Il s'agit de la première diminution d'abattages depuis la mise en place de l'Observatoire des viandes bio.

Concernant les circuits de distribution, toutes les espèces sont en diminution, pour une baisse en volume générale de 21% (charcuterie/salaison compris).

En volume de viande et de charcuterie, on observe de fortes baisses en magasins spécialisés (-27%), en boucheries artisanales (-29%) et en GMS (-21%). Toutefois la vente directe se maintient (+1%), et la RHD connait toujours une croissance importante (+24%).

Néanmoins, dans un contexte où les Français se mobilisent en faveur d'une consommation responsable, la filière des Viandes bio a de nombreux atouts pour se relancer.

INTERBEV



" La baisse de consommation de viandes bio a fortement destabilisé la filière, qui était en progression constante depuis les années 2000.

Nous espérons un retour du consommateur vers les viandes bio. Pour cela, la Commission bio d'INTERBEV, met en place des actions visant :

- à réaffirmer que l'acte d'achat en faveur des viandes bio a un impact direct sur la biodiversité, la qualité de l'eau et de l'environnement

- à rassurer sur les garanties du label AB expliquant le prix des viandes BIO."

Philippe SELLIER, éleveur de bovins bio et président de la Commission BIO d'INTERBEV

ZOOM SUR LA FILIÈRE BOVINE

Globalement, les abattages bovins bio allaitants, incluant des vaches jeunes ou adultes, des génisses, des bœufs, jeunes bovins et taureaux, se sont rétractés, avec une baisse de 6% entre 2021 et 2022 en volumes (tonnes équivalent carcasse).
De plus, on constate une concurrence du conventionnel en manque d'offre et une stagnation du cheptel.

Une proportion importante des troupeaux de bovins allaitants, en complément des animaux laitiers et mixtes, a alimenté le marché du steak haché et des viandes prêtes à découper. Au rayon libre-service des grandes surfaces, les ventes de viande de bœuf bio (haché et pièces) ont diminué en valeur (-14%) et en volume (-21%). Entre 2021 et 2022, la perte de volume en GMS pour la viande de bœuf bio est de 20%.

On note aussi des difficultés à valoriser une partie des pièces dites nobles, comme l'entrecôte ou le faux-filet, notamment en boucheries artisanales, en raison du déséquilibre créé par l'augmentation des débouchés en restauration collective (valorisant principalement des avants). Ce déséquilibre et la baisse des ventes ont notamment été gérés via du déclassement ou stockage.



ZOOM SUR LA FILIÈRE OVINE

En 2022, les abattages d'ovins bio n'ont baissé que de 6% en volumes (tonnes équivalent carcasse), malgré une forte baisse de la consommation. Cette relative stabilité des abattages s'explique par une porosité importante entre le marché bio et conventionnel. Les prix payés producteurs étant proches, de plus en plus d'animaux bio sont réalloués vers le marché conventionnel après l'abattage pour suivre les besoins du marché. Le cheptel de brebis bio a, de son côté, continué d'augmenter (+ 11,5%).

Malgré une année 2021 où les professionnels ont multiplié les initiatives visant à mettre cette viande en lumière tout au long de l'année afin de gérer la saisonnalité de la production et un meilleur équilibre offre/demande, les fortes baisses de consommation observées en 2022 ont mis à mal cet équilibre.



ZOOM SUR LA FILIÈRE PORCINE

Les abattages de porcs bio stagnent en 2022, passant de 27684tonnes en 2021 à 27381 tonnes en 2022, malgré une baisse du cheptel de truies sur 2021 (-7,1%). L'effet de cette baisse (arrêt d'élevages et mise en place de quotas de production), démarrée au second semestre sera plus marquée sur 2023 (décalage avec le cycle de production des porcs charcutiers). Ces mesures sont mises en place pour gérer le très fort déséquilibre offre/demande observé en 2022 (environ 36% de la production ne trouve pas preneur).

Tout comme pour les autres viandes, les débouchés ont particulièrement baissé en magasins spécialisés, boucheries artisanales et GMS. Pour gérer cette situation, des porcs biologiques ont été massivement déclassés sur 2022 et les stocks congelés sont au plus haut (y compris sur les pièces nobles comme le jambon). Ainsi, sur 27381 TEC de porcs bio abattus, seulement 17550 TEC trouvent preneur sur le marché bio français

En 2022, le marché du porc biologique est inférieur à 2019 (soit environ 100 à 110000 porcs biologiques sans débouchés). Malgré une stagnation des abattages, beaucoup de porcs biologiques ne trouvent pas de débouchés.



ESPACE Affaires
Toutes les annonces de matériels et de services

SODAFGÉO ÉTANCHÉITÉ
POSE ET FOURNITURE DE DISPOSITIFS D'ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANES
Fosse à lisier
Réserve d'irrigation
Citerne souple
S.A.U.L
Lagunes
Couverture de fosse
ZI Le Petit Bourbon | 85170 BELLEVIGNY | 02.51.24.40.15 | contact@sodafgeoetancheite.fr

SOLUTIONS ANTIDÉRAPANTES & AMÉNAGEMENTS DE BÂTIMENTS
>> RAINURAGE / SCARIFICATION DES BÉTONS
>> RAINURAGE DES CAILLEBOTIS
>> RAINU'DIAMANT rainurage béton avec disques diamant
>> RAINU'RAIL® rainures pour racleurs automatiques
>> BROSS'KIT balais sur-mesure pour racleurs
Scannez-moi !
Vermot
03 81 93 85 10
www.vermot-rainurage.com

REUSSIR
Nourrir votre performance
DÉCOUVREZ LES REVUES DU GROUPE REUSSIR
et ABONNEZ-VOUS EN LIGNE : boutique.reussir.fr

SOMMAIRE ➔FRANCE p. 3 ➔FILIÈRE p. 4 ➔ACTUALITÉS p.5 à 6 ➔CHAMBRE D'AGRICULTURE p. 8 à 9

Contrôles des agriculteurs : les propositions des députés Blin et Martineau

PROPOSITION À l'initiative du groupe Les Républicains, deux députés ont travaillé ces derniers mois sur les contrôles des agriculteurs par l'administration. Dans leurs recommandations, ils demandent notamment la «moindre visibilité» des armes des agents de l'OFB durant les contrôles en exploitation.



Dans un rapport présenté le 11 octobre à la commission des Affaires économiques, un député Modem, Éric Martineau (Sarthe), et une député LR, Anne-Laure Blin (Maine-et-Loire), ont présenté leurs 19 propositions pour améliorer les rapports entre l'administration et les agriculteurs lors des opérations de contrôle.

Au-delà des mesures générales attendues («mise en cohérence», «simplification du droit», «transposition rigoureuse du droit européen», sensibilisation au contrôle…), les deux parlementaires font quelques propositions plus spécifiques.

Les parlementaires demandent d'abord «l'adaptation des conditions du port de l'arme de service» des agents de l'Office français de la biodiversité, pour aboutir à une «moindre visibilité». Actuellement, son port est requis et de manière ostentatoire. Pour les parlementaires, cela est «de nature à établir sans nécessité un climat de suspicion et à fausser le positionnement des agents vis-à-vis des agriculteurs».

Concernant les agents de contrôle de la Pac appelés à intervenir sur les exploitations, ils demandent de «limiter le recours aux contractuels» et de «s'assurer de leur bonne connaissance du monde rural».Ils plaident ensuite pour une « systématisation » de l'accompagnement par un tiers dans le cadre des contrôles, sans préciser comment cela s'appliquerait à des contrôles inopinés. Les députés s'attendent toutefois à ce que la proposition «se heurte à une culture professionnelle qui prédispose à conserver une certaine discrétion sur des procédures considérées comme des mises en cause personnelles»

Statistiques et proportionnalité

Anne-Laure Blin et Éric Martineau proposent également la publication de statistiques anonymisées sur les contrôles inopinés et/ou sur dénonciation, pour objectiver une éventuelle hausse des signalements concernant le droit de l'environnement. Dans le cadre de ces dénonciations, ils demandent des « protocoles » entre parquets et services de l'État, pour améliorer la prévisibilité des suites données à des constats de manquements. Dans ces mêmes procédures, ils plaident également pour plus de visibilité et de proportionnalité dans les sanctions.

En 2021, le Parlement avait adopté un projet de loi de Simplifcation (Essoc), qui a instauré un «droit à l'erreur» pour les administrés, mais s'appliqua peu aux agriculteurs, notamment en raison du cadre européen sur les aides Pac.

La nouvelle programmation 2023-2027 instaure un Suivi des surfaces en temps réel (3STR), qui permet de supprimer une partie des contrôles sur place et de mettre en œuvre un «droit à l'erreur» pour les aides surfaciques. Les parlementaires rapportent des «dysfonctionnements» pour sa première année d'application, et demandent que soit assuré «le plein exercice du droit de rectification».

Concernant la Pac, ils demandent également la «pleine» activation du «système d'alerte sans sanction financière», pour les non-conformités mineures sans impact sur la santé publique et le bien-être animal.

Enfin, les deux rapporteurs ne s'accordent pas sur le devenir du Comité de révision des normes en agriculture (Corena), créé de manière informelle par Manuel Valls en 2016.

Pour Anne-Laure Blin, il s'agit d'un «comité Théodule», qui pourrait être intégré au Conseil national d'évaluation des normes (CNEN), qui examine les normes applicables aux collectivités territoriales et à leurs établissements publics. Éric Martineau est, de son côté, favorable à une «institutionnalisation» du Corena.

Le gouvernement avait refusé cette institutionnalisation lors de l'examen de la loi Egalim en 2018 – notamment en raison d'un risque de ralentissement important des travaux parlementaires.

AGRAPRESSE

SAFER Occitanie - APPEL À CANDIDATURES

(Articles L 143.3 & R 142.3 du Code Rural)

La Safer Occitanie propose de rétrocéder les biens fonciers ci-dessous, la désignationcadastrale et le zonage des biens dans un document d'urbanisme peuvent être obtenus soit à l'adresse indiquée ci-après, soit sur l'avis affoché à la Mairie de la commune concernée.
Tout intéressé pourra obtenir plus d'informations auprès de la Safer, et déposer leur candidature : en ligne via le site internet de la Safer Occitanie, par email ou courrier postal au plus tard le **06/11/2023.** Passée cette date, les demandes ne seront plus recevables.
Adresse : **Safer Occitanie - SD 09, 09000 FOIX - service-09@safer-occitanie.fr - 05.34.09.34.50.** Cet avis ne saurait être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Propriété sur la Commune de DUN d'une superficie totale de 4 ha 29 a 81 ca
Relevé cadastral : - 'De la forge': 288A- 1206 - 'Les prats de la gleizo': 288ZD- 52[2]- 53[2]- 55[5]- 56[5](L) - 'Senesse-village': 288A- 1164- 1165- 1166- 1167- 1168- 1169- 1171- 1203- 1204- 1207- 1905[1208]- 1977[1205]- 1978[1205]
Urb : Zones A et UA du PLUi
Commentaires : Maison à usage d'habitation, diverses dépendances, une grange et diverses parcelles en nature de prés et de terres. Bien libre de toute occupation.

Propriété sur la Commune de MONTFERRIER d'une superficie totale de 1a 82ca
Relevé cadastral : - 'Fremis de haut hameau' : D- 659- 669
Urb : Zone RNU
Commentaires : Une ancienne grange et une parcelle en nature de jardin. Bien libre de toute occupation.

APPEL À CANDIDATURES SUR LE SITE INTERNET DE LA SAFER OCCITANIE : WWW.SAFER-OCCITANIE.COM/

La situation du marché au 1er août 2023 pour la viande bovine

VIANDE BOVINE Le mois d'août 2023 voit la poursuite des tendances de fond, constatées sur le début de l'année 2023 !

Avec toujours la décapitalisation du cheptel allaitant (baisse de 494 000 vaches allaitantes entre le 1er décembre 2016 et le 1er décembre 2022). Le mois d'août 2023 voit un coup d'arrêt dans la lente diminution des charges sur les matières premières agricoles pour les éleveurs, débutée au mois d'avril 2023 : ils sont de nouveau en hausse, comparé à juillet 2023 du fait de l'augmentation forte du poste « Energies et Lubrifiants » sur un mois. De ce fait, bien que le pic de la hausse soit passé, les prix de revient restent encore à un niveau très élevé !

Des coûts de productions en légère augmentation sur le 1er semestre 2023, et toujours à un niveau très élevé pour les éleveurs bovins allaitants !

Après des mois d'inflation, bien que les prix des matières premières aient commencé leur lente diminution (chiffres de fin juin 2023 source : Ipampa viande bovine, RICA 2015, traitement Institut de l'élevage : aliments achetés : -6,5% ; engrais et amendements : -61,2 % ; énergie et lubrifiants : -15,5%), les indicateurs de prix de revient en viande bovine (calculés selon l'accord interprofessionnel en date du 22 mai 2019) augmentent de +1% sur le 1er semestre 2023.

Cette hausse est conséquente à une revalorisation du SMIC sur la période concernée. Cette revalorisation impacte à la fois le poste rémunération éleveur mais aussi les postes « *Biens et services de consommations intermédiaires* », « *Produits et services vétérinaires* », « *Entretien et réparation des véhicules* » et « *Frais généraux* » calculés au sein du prix de revient interprofessionnel.

Des signaux de marché, montrant une offre limitée en animaux !

La décapitalisation du cheptel bovin allaitant enclenchée depuis 2016, s'est accélérée sur l'année passée ! (Baisse de 112 000 têtes sur la campagne 2022-23). Alors que la consommation par bilan se tient globalement (-1% /2022 sur les 6 premiers mois de l'année), cette décapitalisation toujours marquée (-2,8 % en août par rapport à la campagne précédente) se traduit par la poursuite de la tendance à la baisse des abattages poursuivie. Fin août 2023, les chiffres le prouvent : -4.3 % d'abattages sur les 33 premières semaines de 2023 VS 2022 (Source : Normabev).

La décapitalisation se traduit également par une baisse des naissances d'au moins 140 000 animaux sur la campagne 2022/2023. Cette baisse implique donc une réduction des effectifs d'animaux mis sur le marché d'environ 10% ! Aussi, alors que la part de l'Italie dans nos exportations sert souvent d'alibi, il ne faut pas oublier la dépendance réciproque des Italiens à l'approvisionnement français qui oscille entre 85 et 90 %

Dans ce contexte, avec une telle réduction de l'offre, et alors que la demande est dynamique, il ne peut avoir qu'un effet favorable sur les cours.

Des cotations stables sur le 1er semestre 2023, et donc des signaux clairement insuffisants pour les éleveurs !

Sur le 1er semestre 2023, malgré une offre limitée en animaux, les cotations sont restées stables (+0,2% sur la période), toutes catégories animales confondues (hausse de 0,01€/kg sur le Prix Moyen Pondéré entre la semaine 1 et 26 en 2023). Le constat est simple : le niveau des prix payés producteurs ne permet toujours pas de couvrir la hausse des charges subies par les éleveurs. Sur le 1er semestre 2023, l'écart entre le prix de revient interprofessionnel et la cotation ne diminue que sur la vache allaitante si l'on compare à 2018 ! Les signes d'une amélioration de la rémunération des éleveurs bovins sont donc très à la marge… Le 1er semestre 2023 ne fait pas exception ! Bien que les charges se stabilisent, les cotations gros bovins entrée abattoir ont fait de même, et ont suivi la même tendance ! Le prix payé producteur est donc toujours à perte, lorsqu'il est comparé au prix de revient !

Une embellie des cotations, bien réelle, mais clairement insuffisante !

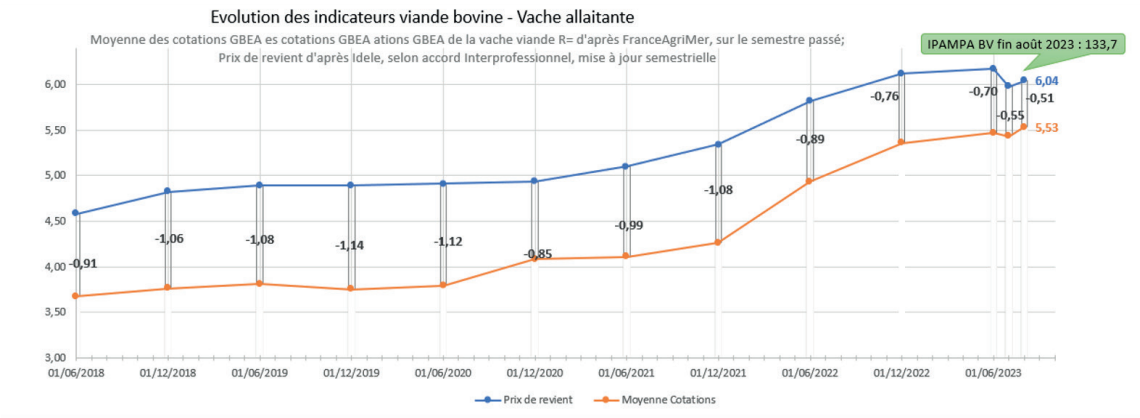
Cette offre limitée, face à une demande dynamique, a orienté les cotations à la hausse pour toutes les catégories animales sur l'année 2022, et doit encore le faire sur l'année 2023 …preuve qu'il n'y a pas de fatalité et que les prix peuvent bel et bien augmenter…

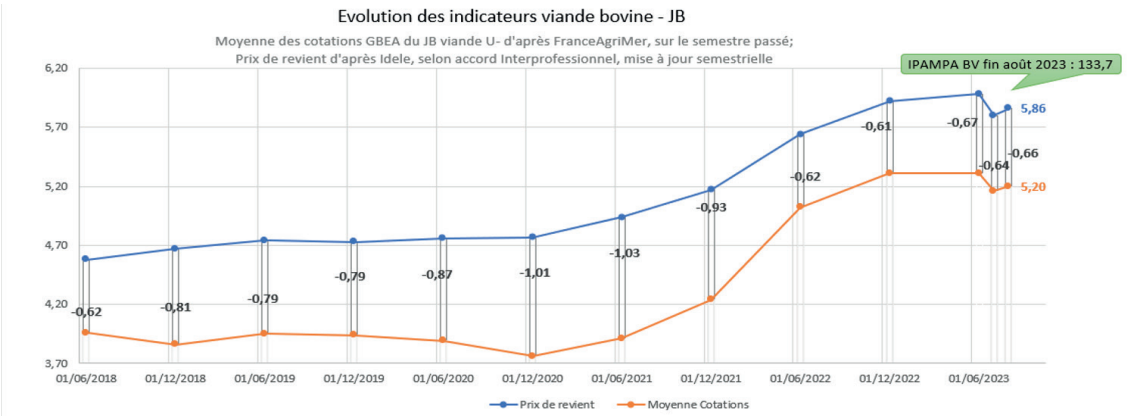
Malheureusement, cette embellie est à relativiser au regard de la hausse des coûts de production interprofessionnels ! Bien que les cotations aient augmenté de +25% sur l'année 2022, toutes catégories animales confondues (hausse de 1,04€/kg sur le Prix Moyen Pondéré), le constat est là : cette embellie des cotations, bien que réelle, ne permet toujours pas de couvrir la hausse des charges subie par les éleveurs sur l'année écoulée. L'écart entre coût de production interprofessionnel et cotation ne diminue que très légèrement sur les diverses catégories animales, par rapport à celui de 2018 ! Les signes d'une amélioration de la rémunération des éleveurs bovins restent à la marge… Le mois d'août 2023 ne fait pas exception ! Bien que les charges aient diminué sur le printemps et le début de l'été 2023, les cotations gros bovins entrée abattoir en ont fait de même, et ont suivi la même tendance, constat d'autant plus vrai sur la voie mâle!!! Une amélioration plus nette est à constater sur la vache allaitante mais le constat reste malgré tout le même : le prix payé producteur est toujours à perte, lorsqu'il est comparé au prix de revient (réactualisé selon l'estimatif FNB à la cotation au 31 août 2023) !

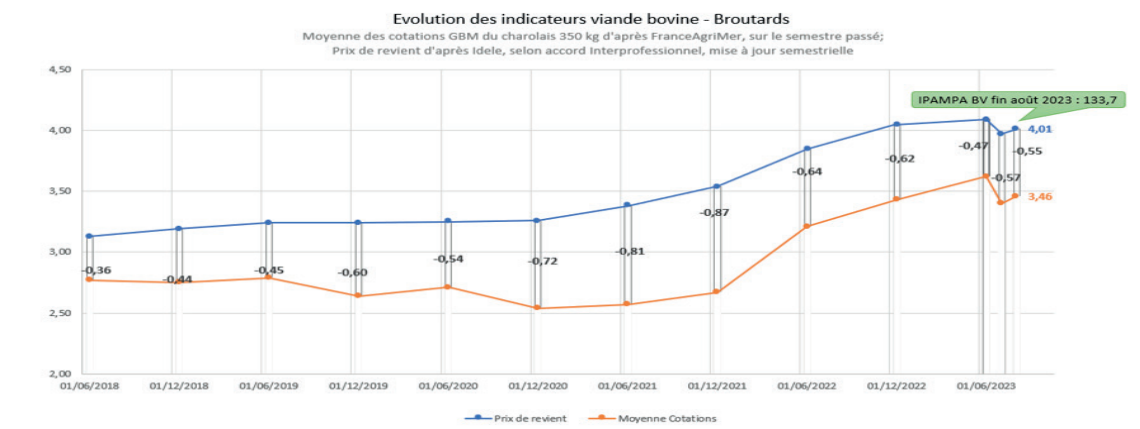
FNB

		2023	Evolution			
		semestre 1	Semestre précédent	/ semestre précédent	Même semestre année N-1	/ même sem. année N-1
	IPAMPA BV	**136,5**	138,5	-1%	131,6	+4%
prix de revient	Vache races à viande (€/kg éc)	**6,17**	6,12	+1%	5,82	+6%
	Génisse races à viande (€/kg éc)	**6,75**	6,69		6,36	
	Jeune Bovin races à viande (€/kg éc)	**5,98**	5,92		5,64	
	Broutard races à viande (€/kg vif)	**4,09**	4,05		3,85	

Source : Idele d'après INOSYS-Réseaux d'élevage







La MSA MPS accompagne les futurs retraités dans leurs démarches

RETRAITES La MSA MPS multiplie les actions en faveur des futurs retraités sur le territoire. Retrouvez les prochains évènements et allez à leur rencontre.

Le départ à la retraite représente une étape de vie importante qui demande une bonne préparation. De nombreuses questions se posent : quelles sont les démarches à entreprendre ? A quel âge vais-je partir ? Comment faire le point sur ma carrière ? etc. En tant qu'organismes chargés d'une mission de service public, notre rôle est de répondre à ces interrogations en veillant à faciliter l'accès de nos assurés à nos services et à leurs droits.

C'est pourquoi la MSA MPS est partenaire de nombreuses actions sur le territoire avec des rendez-vous gratuit permettant à nos adhérents de nous rencontrer en un seul lieu pour faire le point sur la retraite et bénéficier d'informations et conseils personnalisés.



Salon "Bientôt à la retraite" à Toulouse

Le partenariat engagé depuis plusieurs années s'est matérialisé avec ce salon, qui a permis de répondre collectivement aux besoins des assurés et d'être au plus près de leurs préoccupations.

Les MSA Midi-Pyrénées Sud et Nord, La Carsat Midi-Pyrénées, l'Agirc-Arrco, la CNRACL, l'Ircantec et la RAFP gérés par la Caisse des dépôts ont souhaité accroitre leur présence auprès des assurés pour les accompagner au mieux dans la préparation de leur retraite. Pour cela, l'ensemble de ces organismes se sont retrouvés sur l'événement « Bientôt à la retraite » vendredi 13 et samedi 14 octobre dernier afin d'accompagner et de conseiller au mieux et au cas par cas les assurés venus en nombre sur l'événement. Près de 90 personnes, adhérentes MSA ont été reçues en rendez-vous.

Journées portes ouvertes dans les France service

Les conseillers « retraite » ont répondu présents pour l'événement dans les Hautes-Pyrénées, le Gers, la Haute-Garonne et l'Ariège.

Plus de 10 points d'accueil pour des entretiens retraite ou des conférences ont été organisées.

Ces événements locaux ont permis d'aiguiller de façon personnalisée les futurs retraités sur les démarches à entreprendre avant de quitter leur activité professionnelle.

Les personnes concernées ont pu poser leurs questions et effectuer des simulations afin de connaitre le montant de leur pension de retraite.

MSA

Info CAPA : Retrouvez les dates de collecte pour le mois d'automne

COLLECTE La CAPA vous propose sur l'ensemble des sites plusieurs dates de collecte et les consignes à respecter.

CAPA

INFO COLLECTE ADIVALOR D'AUTOMNE

SITE DE SAVERDUN

du 20/11 au 24/11

collecte ensilage/enrubannage & ficelles plastique/filets balles rondes

SITE DE CARLIPA (11)

du 20/11 au 24/11

collecte de bidons vides (EVPP)

SITE DE LA TOUR DU CRIEU

du 20/11 au 24/11

collecte ensilage/enrubannage & ficelles plastique/filets balles rondes

du 27/11 au 01/12

collecte big bags (EVPP)

SITE DU VERNET

du 27/11 au 01/12

collecte de bidons vides (EVPP)

le 01/12

collecte PPNU et EPI

POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA COLLECTE, VOICI LES CONSIGNES À RESPECTER :



ATTENTION AUX BOUCHONS

1. Enlevez les bouchons et les opercules (pastilles protectrices) de tous les bidons.
2. Rangez-les dans la sache transparente qui contient les emballages souples (boîtes en carton et sacs en papier)

52ème vente à la station Gélioc, le 4 novembre

RENCONTRE Sylvain Castex et Adeline Blanc composent le GAEC de La Coume sur la commune de Lodes en Haute-Garonne. Même si le GAEC fut créé en 2020, l'histoire d'amour avec la Limousine a commencé 50 ans en arrière.

Au début des années 1970, Jean, le père de Sylvain, fut un des pionniers de la race Limousine dans la Haute Garonne. Avec ses compères Bouyssou et Puissegur, ils partirent acheter des bêtes inscrites au Herd Book dans le berceau et continuèrent le travail de sélection en adhérant également au HBL ainsi qu'à Bovins Croissance. Ils créèrent aussi le syndicat Limousin de Haute Garonne.

En 2005, Sylvain monte son entreprise de travaux agricoles puis un an plus tard s'installe en son nom en montant un petit troupeau à base de génisses pleines issues de l'élevage de son père et de vaches achetées à un éleveur du département. En 2016 il reprend l'exploitation familiale suite au départ en retraite de son père. Le troupeau est alors composé de 80 mères de type mixte.

En 2019, suite au licenciement économique de sa compagne Adeline, ils entreprennent la reprise de l'exploitation et du cheptel voisin de Gérard Hérault, également sélectionneur dans le département.

D'ailleurs c'est lui qui va les amener pour la première fois à la station de GELIOC afin de choisir ensemble un futur taureau. «*Le style de veaux présents à GELIOC nous a de suite séduits*», se souvient Adeline pour qui l'orientation vers des animaux viande est importante. Ce jour-là ils sont repartis avec Nemo qui a produit pendant plusieurs années dans le cheptel.

Aujourd'hui le GAEC compte 175 mères sur 250 hectares. Les vaches sont réparties sur 8 communes de mars à novembre. «*Les facilités de naissance sont essentielles pour nous vu l'éloignement de certaines parcelles par rapport aux bâtiments*», explique Sylvain qui en fait son critère de sélection principal. Ensuite, les éleveurs souhaitent apporter des largeurs de bassin et des épaisseurs.

Et pour trouver les reproducteurs qui combinent le tout, ils se sont à nouveau tournés vers la station de GELIOC. «*Nous sommes allés voir les veaux à GELIOC avant la vente (de février 2021) avec Bernard Guibbaud, le commercial, pour sélectionner ensemble ceux qui correspondaient le plus à nos attentes*», explique Adeline.

«*L'autre atout et non des moindre des mâles de GELIOC c'est leur caractère. La docilité des animaux est très importante pour nous*», poursuit-elle.

Premier veau sélectionné

Le jour de la vente ce n'est pas un mais deux jeunes reproducteurs (Raven et Poilu) que ces jeunes éleveurs ont décidé d'acheter pour faire produire dans leur troupeau.

Maintenant Sylvain et Adeline continuent de travailler dans l'orientation qu'il ont définie afin de pouvoir prétendre présenter eux aussi, leurs meilleurs reproducteurs à l'entrée très sélective de la station de GELIOC. Objectif en partie atteint puisque lors de la prochaine vente ils auront leur premier veau sélectionné. Ils étaient «acheteurs à GELIOC, ils sont devenus « apporteurs» à la station.

Alors, le 4 novembre, lors de la 52ème vente à GELIOC, ils auront un œil plus attentif que d'habitude, sur leur protégé entré à GELIOC, cinq mois auparavant. «On comprend bien que le fait d'avoir un veau à la vente à GELIOC, n'est pas un aboutissement en soit, mais cela reste quand même pour nous, une satisfaction du travail accompli».

Chez les Castex, le troupeau est important en nombre de vaches mères, la marge de progression, l'est tout autant, mais la motivation est grande aussi. Il y a fort à parier que l'on reparle de cet élevage du côté de GELIOC dans les prochaines années !

Pierre Dulac, président du syndicat Limousin de la Haute-Garonne



Actu syndicale : Intrusion dans un élevage de la Manche

VANDALISME Début octobre 2023, une exploitation basée dans le Manche a été la cible d'acte de vandalisme. Plus de 45 vaches se sont retrouvées à terre, entraînant l'euthanasie de certaines d'entre elles.

La FDSEA de la Manche qualifie cette situation de scandaleuse.

Intrusions, ça suffit !



Jean-Michel HAMEL
Président de la FDSEA de la Manche

Les exploitations agricoles sont des propriétés privées. Ce qui nous semble une évidence surprend certaines personnes qui s'introduisent dans nos champs ou dans nos bâtiments sans demander une quelconque autorisation. Pire, pour certains c'est même une action délibérée au nom de la lutte pour le bien-être des animaux. Au-delà de la violation de propriété, ces intrusions sont souvent à l'origine de dégâts causés aux animaux que l'on prétend vouloir défendre. Cela s'est encore produit la semaine dernière dans un élevage laitier. En ouvrant délibérément des barrières qui n'auraient pas dû l'être, les auteurs de cette intrusion ont permis aux animaux d'accéder à une zone inadaptée, ce qui a causé des dégâts irréparables à plusieurs dizaines des vaches.

Certaines d'entre elles ne pourront être soignées, les dégâts causés étant irrémédiables, et elles devront être euthanasiées. Voir ses animaux blessés à cause du comportement irresponsable de personnes qui nous accusent de ne pas en prendre soin est révoltant. Cela suscite la colère des éleveurs et ne fait qu'accroître une tension que chacun devrait s'attacher à faire baisser par la voie d'un dialogue renforcé et une meilleure connaissance des techniques et des pratiques agricoles. Les actes malveillants auxquels on assiste doivent cesser. La FDSEA en appelle aux pouvoirs publics pour renforcer les mesures de prévention et faire en sorte que les auteurs de ces agissements soient activement recherchés, identifiés et sanctionnés comme ils le méritent. La FDSEA se tient au côté des éleveurs, comme elle se tient auprès des victimes des dégradations et des vols en tous genres qui ont lieu sur les exploitations : fuel, outillage, GPS...

FORMATIONS 2023/2024

PERMIS ET FORMATIONS CONDUITE

PLUSIEURS DATES JUSQU'AU PRINTEMPS 2024

- PERMIS BE
- PERMIS C
- PERMIS CE
- FORMATION B96
- FORMATION FIMO MARCHANDISES
- FORMATION FCO MARCHANDISES

FORMATION NOVEMBRE

DATE	DESCRIPTION
21/11	BIEN PRÉPARER MON DÉPART À LA RETRAITE

FORMATION JANVIER

DATE	DESCRIPTION
25/01	UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX DANS LE CADRE PROFESSIONNEL

FORMATIONS MARS

DATE	DESCRIPTION
12/03	FORMATION « PRISE DE PAROLE" NIV. 2
21/03	CONSTITUER UNE SOCIÉTÉ : OUI MAIS LAQUELLE ?

FORMATIONS FEVRIER

DATE	DESCRIPTION
08/02 & 22/02	NÉGOCIATION COMMERCIALE

FORMATIONS AVRIL

DATE	DESCRIPTION
11/04	RÉGIMES MATRIMONIAUX

AGRI AVENIR

Campagne 2023 : Paramètres pour le paiement de l'avance des aides PAC

AIDES Le règlement européen, permet de fixer des taux d'avance exceptionnels liés aux conditions climatiques défavorables, à la flambée des prix des intrants et de l'énergie. La France a décidé de mobiliser cette possibilité d'augmenter le taux d'avance au maximum autorisé par la réglementation européenne. Le taux d'avance est ainsi de 70% pour les aides du premier pilier et de 85% pour l'ICHN.

Une avance au titre de la campagne 2023 est versée depuis le 16 octobre pour les aides découplées, les aides animales ainsi que l'ICHN. Compte tenu du décalage dans l'instruction lié à la réforme, afin de verser les avances rapidement au maximum de demandeurs, il y a trois mises en paiement successives du 16 au 18 octobre puis un paiement par semaine.

Afin d'effectuer ces versements, différents paramètres sont retenus. Comme chaque année, ces paramètres sont provisoires puisqu'ils ont été déterminés courant septembre sur la base de l'état d'instruction des dossiers à cette date. Ils seront ainsi réévalués pour le paiement du solde qui interviendra à partir de la première quinzaine de décembre.

Face aux conditions climatiques défavorables et à la flambée des prix, le règlement européen permet de fixer des taux d'avance exceptionnels.

La France a décidé de mobiliser cette possibilité, les taux d'avance sont ainsi de 70 % pour les aides du premier pilier et de 85 % pour l'ICHN.

Les dossiers dont les contrôles ne sont pas achevés ne bénéficient pas de cette avance.

Les aides couplées :

• **DPB :**
le montant annoncé de 127€ dépend de l'historique de chaque agriculteur

• **Paiement redistributif :**
47,89 € pour les 52 premier ha – transparence GAEC applicable proportionnellement aux nombres de parts

• **Aide JA :** 3 100€ au lieu des 4 469 € annoncés dans le PSN

• **Ecorégime :**
→ Niveau de base :
45,46€ au lieu de 60€
→ Niveau supérieur :
62,05€ au lieu de 80€
→ Niveau spécifique BIO :
92,05€ au lieu de 110€

Les aides couplées animales :

• **Aide ovine :**
19€ au lieu 21€

• **Aide caprine :**
14,40 € au lieu de 15€

• **Aide bovine à l'UGB, dès lors que al fin de période de détention obligatoire est passée :**
→ Niveau supérieur 98 €/UGB
→ Niveau de base : 54€/UGB

• **ICHN :**
782€ d'acompte pour 1 000€

Cette campagne PAC 2023 correspond à la première année de mise en œuvre de la nouvelle programmation 2023-2027.

Elle est marquée par de nombreuses nouveautés comme le critère agriculteur actif, le système de suivi des surfaces, le droit à l'erreur, les nouvelles aides comme l'écorégime,ou l'aide aux bovins rénovée.

Ces nouveautés constituent des évolutions structurantes et majeures pour les systèmes d'instruction et de paiement.

Malgré une mobilisation générale sur toute la chaîne d'instruction, certains dispositifs complexes à instrumenter ont été livrés tardivement.

Aussi, à date, un risque de décalage est identifié pour certains dossiers ou parties de dossiers :

- rapatriement des surfaces d'estives collectives pour les éleveurs transhumants (DPB, écorégime, ICHN),
- aide à l'écorégime demandée par la voie des Infrastructures Agro Ecologique (IAE),

- dossiers des agriculteurs de plus de 67 ans,

- évolutions tirées des modifications de déclaration.

Afin de réduire l'impact de ces retards, contrairement aux années précédentes, une liquidation d'avance est prévue toutes les semaines, passé ce premier versement.

Cerfrance et le Service Economie Agricole de la DDT



Contactez votre agence CERFRANCE

VERNIOLLE 05 61 68 43 70
FOIX 05 61 02 14 25
MAZERES 05 62 61 78 45
ST GIRONS 05 61 66 44 04

accueil09@go.cerfrance.fr
www.go.cerfrance.fr

CERFRANCE
GASCOGNE OCCITANE

L'AVIS SYNDICAL



Clémence Biard,

Présidente des Jeunes Agriculteurs de l'Ariège

" Les syndicats JA et FDSEA sont en contact permanents avec les services de la DDT pour suivre les paiements des aides PAC.

Cette année encore, les paiements sont échelonnés et retardés pour certaines exploitations.

Nous espérons que les services de l'Etat pourront rapidement finir l'instruction des dossiers pour déclencher les paiements.

Compte tenu de la hausse significative des exigences de cette nouvelle PAC, et des efforts fournis par les agriculteurs pour s'y conformer, nous sommes en droit d'attendre à ce que les paiements arrivent aux dates annoncées. "

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

FOCUS FORMATIONS :

MISEZ SUR VOS COMPÉTENCES ET PERFORMANCES !

UTILISER L'APPROCHE ÉTHOLOGIQUE DANS LE TRAVAIL AVEC LES CHEVAUX

OBJECTIFS DE LA FORMATION :
Renforcer les acquis du savoir 1, afin d'être plus autonome et d'intégrer des techniques nouvelles dans des champs élargis pour communiquer à pied

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Éleveurs de chevaux et professionnels équestres, situés en Ariège, ayant déjà suivi le premier stage d'initiation à l'approche éthologique.

RESPONSABLE DE STAGE :
Laure SOUILIÉ, Conseillère - Animatrice Montagne
Chambre d'Agriculture de l'Ariège – 05 61 02 14 00

INFOS PRATIQUES :
Durée et horaires : 6 jours – de 9h à 17h
Dates : 7 novembre 2023, 9, 14, 19, 21 et 23 novembre 2023
Lieu : Chez Elise PROUST – 09600 DUN

TARIFS :
Contributeurs VIVEA : formation intégralement prise en charge
Autres publics : 1008 €
Voir les conditions générales de vente

CRÉER SON SITE INTERNET POUR PROMOUVOIR SON ACTIVITE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :
Actualiser ses connaissances dans la gestion de son site Internet, savoir procéder aux améliorations requises et s'approprier les nouvelles fonctionnalités disponibles pour animer son site et fidéliser ses internautes

PUBLIC ET PRÉREQUIS:
Agriculteurs de l'Ariège et des départements limitrophes souhaitant professionnaliser et animer leur site internet vitrine. Disposer d'un site internet vitrine développé avec la solution WORDPRESS

RESPONSABLE DE STAGE :
Service formation, Chambre d'agriculture de l'Ariège – 05 61 02 14 00

INFOS PRATIQUES :
Durée et horaires : 5 jours – de 9h à 17h
Dates : 07, 14, 21, 28 novembre et le 05 décembre 2023
Lieu : à la Chambre d'agriculture de l'Ariège sur le site de FOIX

TARIFS :
Contributeurs VIVEA : formation intégralement prise en charge
Autres publics : 945 €
Voir les conditions générales de vente

Le pôle Formation de la Chambre d'agriculture de l'Ariège est à votre écoute :
05 61 02 14 00 / formation-bassinsud@ariege.chambagri.fr

PROAGRI POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

Tout au long de l'année, en temps réel, retrouvez aussi notre offre de formations actualisée sur notre site internet

DES RÉUNIONS D'INFORMATIONS SUR DE NOUVELLES AIDES À VOTRE DISPOSITION

Tout juste annoncées, il paraissait essentiel de venir vous les expliquer pour vous permettre de mieux en profiter. Les élus de la Chambre d'agriculture de l'Ariège prévoient une série de réunions informatives sur les nouvelles aides régionales à l'investissement profitables à nombre d'agricultures qui souhaitent entreprendre des petits et conséquents aménagements au sein de leurs exploitations. En parallèle et face à un contexte mouvant pour l'agriculture, il sera aussi l'occasion de vous écouter et d'échanger sur des sujets d'actualité : les énergies renouvelables, le multi-usage de l'eau, l'importance des circuits courts… Venez nombreux et diffusez l'info autour de vous.

À votre rencontre

Ce ne sont pas moins de 24 entretiens privilégiés avec eux que les élus de la Chambre de l'Ariège vous proposent aux côtés de leur équipe technique pour évoquer avec vous les sujets du moment mais aussi tous ceux qui vous préoccupent en vue de vous continuer à vous accompagner au mieux. Ces réunions se tiendront du 7 novembre au 20 décembre 2023 dans les quatre coins du département.

Retenez les dates et les secteurs !

Pour permettre au plus grand nombre d'agriculteurs et d'éleveurs d'en bénéficier, les élus vont sillonner le département en proposant différents créneaux de rencontre au cours d'une même journée. Les lieux définitifs sont en cours de calage mais retenez d'ores et déjà la date et le secteur près de chez vous !

- Mardi 7 novembre : La Bastide de Sérou
- Mercredi 8 novembre : Pays d'Olmes
- Jeudi 9 novembre : Quérigut, Ax les Thermes, Auzat, Foix
- Mercredi 15 novembre : Couserans
- Mercredi 22 novembre : Arize
- Mardi 5 décembre : Lèze
- Mercredi 6 décembre : Mas d'Azil
- Mardi 12 décembre : Est et Ouest de Varilhes
- Mercredi 13 décembre : Mirapicien
- Mercredi 20 décembre : Basse Ariège

Plus d'infos :
communication@ariege.chambagri.fr
ou sur le site internet de la Chambre.

PROAGRI POUR VOUS, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

TERRALTO ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS

l'Europe s'engage en Occitanie — UNION EUROPÉENNE — Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée
PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CONSER'SOLS : VERS UNE AGRICULTURE DE CONSERVATION DES SOLS

C'est autour d'un rassemblement convivial que l'association Conser'Sols, créée en 2013, vient de fêter son dixième anniversaire, le jeudi 28 septembre. Elle regroupe à ce jour un total de 35 céréaliers et polyculteurs-éleveurs de la basse Ariège.

Leur objectif principal est de **préserver les terres agricoles en adoptant des pratiques de conservation des sols.** L'association, labellisée GIEE (Groupe d'Intérêt Economique et Environnemental), offre aux membres la possibilité d'**échanger sur leurs expériences et de mettre en place différents essais afin de diffuser ensuite les résultats.**

Lors de cette assemblée générale, 17 personnes se sont réunies pour discuter des dernières actions du groupe et des projets futurs.



Couvert de Coturnix 09 implanté dans une parcelle d'un des membres du GIEE Conser'Sols



COUVERTS VÉGÉTAUX

Le groupe a échangé, entre-autre sur des essais de couverts d'intercultures mis en place sur la campagne culturale 2022-2023.

Le couvert Coturnix 09, par exemple, est composé d'un mélange de sorgho et de radis chinois développé dans le cadre du projet Agrifaune. Selon les retours, ce couvert s'adapte bien aux terrains argileux. La variété Piper a été identifiée comme la plus adaptée au semis à la volée parmi les variétés de sorgho.

Le couvert CDI (Couvert à Durée Indéterminée) dans lequel sont implantées les cultures en semis sous couvert se développe dans une logique d'adaptation aux sécheresses estivales. En septembre 2022, de la luzerne a été implantée en semis direct avec du colza. Un essai est également suivi avec du lotier. Cet automne, un blé sera semé en direct dans ce couvert vivant

PÂTURAGE DES CÉRÉALES PAR LES BREBIS

Certains membres du groupe ont commencé à développer une collaboration avec des éleveurs afin de faire **pâturer les brebis dans les couverts**, et depuis l'an dernier, dans les cultures de céréales.
Le pâturage au sein des céréales contribue à réduire la pousse d'adventices, stimule l'enracinement et favorise le tallage des céréales. Le passage des animaux offre une fertilisation naturelle aux cultures, tandis que ces derniers bénéficient d'une ressource alimentaire disponible durant la période hivernale.
Le groupe avait pu observer cette pratique lors d'un voyage d'étude en Écosse dans le cadre du projet européen Mi Bicycle.

ESSAI D'UN ALIMENT 100 % ARIÈGEOIS

La Chambre d'Agriculture travaille sur la création d'une Filière Aliment Ariègeois du Bétail (FAAB).
Des polyculteurs-éleveurs de Conser'Sols ont pu participer à l'essai d'un aliment fabriqué à partir de matière première ariègeoises sur leurs troupeaux d'ovins et de bovins.
Les premiers retours sont positifs : aliment appétant, GMQ satisfaisant, aucun impact de l'aliment dans les urines, ni les fèces. Cet aliment sans OGM permettrait de mettre en avant l'aspect local et de connaître l'origine du produit.

COMMUNIQUER SUR LEURS ACTIONS

Afin de sensibiliser les céréaliers et le grand public à leurs initiatives, l'association envisage de mettre en place cet hiver plusieurs panneaux « Ici, je protège le sol ».
Un premier panneau a été installé en début d'année dans un champ en bord de route afin de mettre en avant les pratiques adoptées par l'agriculteur.



Indicateurs de marché viande bovine

Sources : Normabev, DGAL-TRACES, GEB-Idele d'après INSEE et BDNI et SPIE-Normabev-Bovex (projet Modemo), cotations FAM, cotations Modène, INSEE, INTERBEV

2023 - Semaine 40

	Abattages France	Exports vif (têtes dont veaux)		Effectifs et sorties	Cotations françaises			Cotations Italie
	Total Gros bovins (têtes)	Italie	Espagne	Ecoulement JBviande : sorties rapides	VacheV R= (€/kgC)	JB U- (€/kgC)	Maigre Ch U 400 kg	JB U Modène (€/kgC)
Références	58 000	18500 (% /sem.2022)	8200 (% /sem. 2021)	Abattage hebdo = 11150 têtes	6.17	5.98	4.09	Evol 2023/2022
S36	56 365	19 697 -6%	9 211 -23%	-2 200 0 sem.	5.55	5.25	3.49	5.88 +1%
S37	55 575	19 254 -4%	9 748 -24%	-2 500 0 sem.	5.55	5.28	3.52	5.88 +1%
S38	55 399	19 055 -4%	11 103 -8%	-3 000 0 sem.	5.55	5.31	3.55	5.93 +1%
S39	54 213	21 935 +16%	12 069 -2%	-3 500 0 sem.	5.52	5.32	3.55	5.93 +1%
S40	55 450	23 478 +19%	12 688 +2%	-4 000 0 sem.	5.53	5.33	3.55	5.93 +1%

EDITO FNSEA

GLYPHOSATE : la France ne sait pas dire oui !



Alors que la Commission Européenne avait proposé de renouveler ce jour la réautorisation du Glyphosate pour 10 ans, d'après les résultats d'un rapport de l'Efsa basé sur la science, la France a choisi de s'abstenir.

Une progression, certes, vis-à-vis de la position contre annoncée ces dernières semaines, mais un positionnement encore bien loin de ce que nous attendons.

Cette abstention témoigne, une fois encore, du manque de considération des enjeux réels de l'agriculture française. Jusqu'au 15 décembre prochain, date finale avant laquelle la décision devra être prise, nous ne lâcherons rien. Nous refusons que la France empêche une nouvelle fois la réautorisation.

Nous refusons que le gouvernement continue d'alterner entre le « non » poussé par les ONG environnementales et par des arguments infondés et le « oui sous condition » qui a conduit à l'abstention aujourd'hui.

La FNSEA continuera d'apporter, auprès du gouvernement, tous les arguments témoignant des enjeux majeurs de cette réautorisation. Comme l'a indiqué Arnaud Rousseau dans sa lettre ouverte au Président de la République, nous resterons mobilisés !

Ovins — *Entrée abattoir*

Zone Sud

du 02 au 08 octobre 2023

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER

Catégorie		U	R	O	Variation
AGNEAUX 2 (CIRÉ) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	8,62	8,04	(+0,01)
	16 à 19 kg	-	8,54	7,90	(+0,07)
	19 à 22 kg	-	8,34	-	(+0,08
	+ 22 kg	-	-	-	-
AGNEAUX 3 (COUVERT) €/kg carcasse	13 à 16 kg	-	8,50	8,22	(- 0,04)
	16 à 19 kg	-	8,39	7,88	(-0,05)
	19 à 22 kg	8,44	8,11	7,66	(+0,12)
	+ 22 kg	-	7,39	7·73	(-0,04)
BREBIS 2 (CIRÉ) €/kg Vif	- de 30 kg	ATTENTION PLUS DE COTATIONS DEPUIS DU 12 DÉCEMBRE 2019			
	+de 30 kg				
BREBIS 3 (COUVERT) €/kg Vif	- de 30 kg	ATTENTION PLUS DE COTATIONS DEPUIS DU 12 DÉCEMBRE 2019			
	+de 30 kg				

Veaux de boucherie

Élevés Bassin Sud

du 02 au 08 octobre 2023

Couleur	Cours moyens relevés (en E/kg)		Conformation
	U	R	O
Blanc	-	-	
Rose Clair	8,15	7,20	6,71
Rosé	-	6,40	5,68

Prix Moyen Pondéré (100 kg net) : 650,1 (+5,3)

Bovins maigres destinés à l'engraissement

MOY. HEBDO. FRANCEAGRIMER — *du 02 au 08 octobre 2023*

Blonds d'Aquitaine

		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		250	300	350	270	400
E	Prix	4,50	4,30	-	3,90	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	4,30	4,20	-	3,50	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,10	3,05	-	2,80	-
	Écart	(=)	(=)	-	(=)	-

Croisés

		Mâles 6 à 12 mois			Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 300	300	400	270	400
E	Prix	-	3,55	-	-	-
	Écart	-	(=)	-	-	-
U	Prix	3,35	3,25	3,45	3,15	3,15
	Écart	(=)	(=)	(=)	(=)	(=)
R	Prix	3,15	3,10	3,15	2,70	2,80
	Écart	(=)	(=)	(=)	(=)	(=)

Limousins

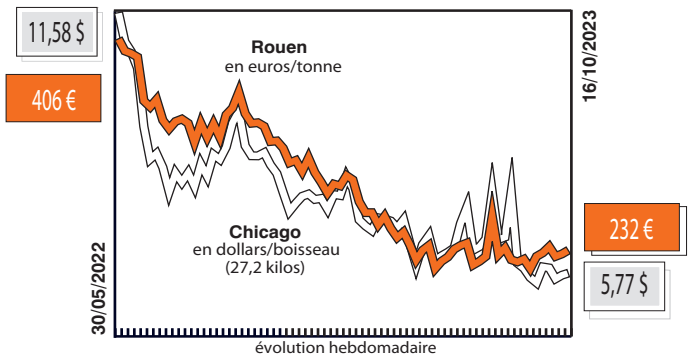
		Mâles 6 à 12 mois				Femelles 6 à 12 mois	
		Inf. à 250	300	350	350 à 400	Inf. à 270	400
E	Prix	4,05	3,95	3,85	-	3,30	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
U	Prix	3,70	3,65	3,55	-	3,20	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-
R	Prix	3,15	3,10	3,05	-	2,85	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-	(=)	-

Gascons

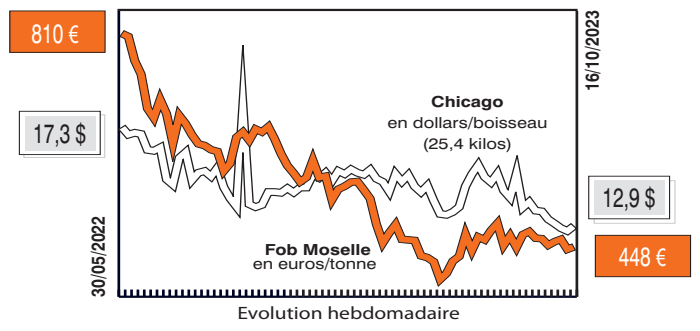
		Mâles 6 à 12 mois			
		300	350	400	450
U	Prix	3,35	3,20	3,40	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-
R	Prix	3,10	3,10	3,15	-
	Écart	(=)	(=)	(=)	-

Céréales

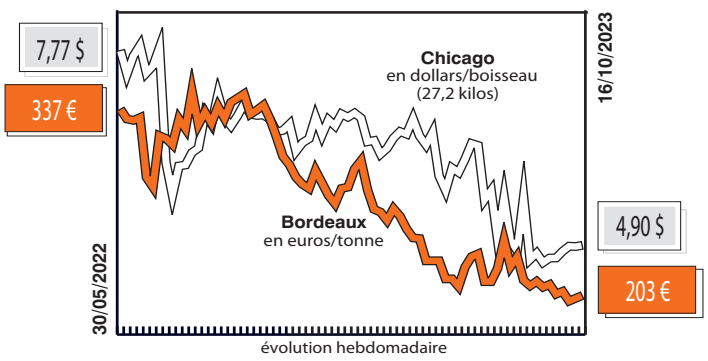
BLÉ



SOJA/COLZA



MAÏS



Terres d'Ariège

Édité par la Société d'Édition et de Presse Agricole de l'Ariège
au capital de 5.000€ - Durée : 99 années
Terres d'Ariège
32, Av du général de Gaulle-09000 FOIX / Tél. 05 61 02 14 32
Email : terres.ariege@gmail.com
N°ISSN : en cours d'obtention
Abonnement : 109€ / **Prix au numéro :** 2€22
Commission paritaire : 0323T87809
Dépôt légal : parution

Gérant : Clémence Biard
Directeur de publication et responsable de la rédaction : Clémence Biard
Rédaction et mise en page :
Élodie Morgant - - Adélie Delmas
Inès Nougadère-Duprat - Laura David
Abonnements et petites annonces :
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99

Impression : Digitaprint / 59361 Avesnes-sur-Helpe

Publicité nationale : SAS REUSSIR / 4-14 rue Ferrus, 75014 Paris

MATÉRIELS

VENDS vibroculteur 4 m, 1 pirouette 4 m, KUHNE + 1 rateau 3 m, CLASS - Tél : 06.84.47.45.77

VENDS tracteur CLASS 657, 2007, 7000 € - Tél : 06.84.47.45.77

VENDS charrue Huard, trisocle + paire de disque, équivaut à une 24 + chisel Huard, neuf dents, 3 m + cultivateur Huard - Tél : 06.84.47.45.77

81 - ACHETE tout tracteur toute marque état avec problème mécanique ou pour pièce – Tél : 07.49.88.65.13

81 - VENDS électro pompe transfert engrais liquide état neuf prix intéressant – Tél : 05.63.41.86.83

31 - VENDS compresseur creyssenssac 100l triphase état neuf peu servi, prix 250 € – Tél : 06 77 36 32 95

31 - VENDS râteau remy faucheuse KUHN botteleuse MF 802 soudeuse 4 rangs 55 trissoc planche 14P 601 sin herseil plate 4 en bon état - Tél : 06.14.85.51.76

31 - VENDS tuiles canals, pressoir continu, tombereaux a vendange, pompes à vin, containers fibre de verre ,cuves a vin + divers matériels a vigne - Tél : 06.28.94.31.76

31 - VENDS charrue 4 socs deport hydrolique refaite neuf cultipaker 4m porte traine très bon état vibro 5m, 1 rouleau - Tél : 09.71.20.19.27

31 - VENDS QUADRISOC losange RLM semoir monosem 5 rangs semoir nodet 19 disques 3M vibro KSEM 3m gyrobroyeur NADALIN 2m40 covercrop 28 disques - Tél : 06.41.88.84.90

81 - VENDS tracteur JOHN DEER 6100 avec fourche Mailleux TBE – Tél : 06 83 77 50 64

VENDS MASSEY FERGUSON, 50 ch, 8000km, moteur refait à neuf - Tél : 05.61.01.35.10

Le Bâtiment sur mesure fabriqué localement

cmc Construction métallique depuis 30 ans



Hangars solaires Gratuits + Location de toitures
Construction métallique neuf + rénovation / Désamiantage
Fabrication de bac acier + Pliages sur mesure

05.61.95.18.68 - devis@cmc-web.fr
MONTREJEAU (31)

DECONS OCCITANIE
ACHAT FERRAILLE ET MÉTAUX
05 62 75 85 50 aucamville@decons.fr

VALORISEZ VOS DÉCHETS AVEC VOTRE PARTENAIRE RECYCLAGE

NOUS ACHETONS TOUS VOS DÉCHETS MÉTALLIQUES (VOITURES HORS D'USAGE, BATTERIES, VIEILLES FERRAILLES ET MÉTAUX)

Ts les jours :
8H - 12H / 14H - 18H
Samedi : 8H - 12H
Fermé le dimanche

Terres d'Ariège
32 av. gal de Gaulle - 09000 Foix
☎ 05 61 02 14 32 / 06 72 01 76 99
email : terres.ariege@gmail.com

Petite annonce réservée aux PARTICULIERS
Pas de domiciliation. *Professionnels, nous contacter.*

2 CHOIX

>> ARIÈGE

Forfait 3 lignes pour 2 parutions 10 € TTC

Forfait 5 lignes 25 € TTC

Uniquement pour nos abonnés, 2 PA gratuites par an

>> HAUTE-GARONNE + TARN + ARIÈGE

Nom, prénom

Adresse

☎ Rubrique

ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES *une lettre par case, une vide entre chaque mot*

+ Lignes suppélmentaires (2,50€TTC/ligne)

Total TTC : €

Grille à nous retourner, accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre de SEPA

Seules les annonces reçues et réglées dans les délais sont publiées (au plus tard le lundi de la semaine précédant la parution). Le journal se réserve le droit de refuser.

NOUVEAU SERVICE

VOTRE ANNONCE PEUT-ÊTRE PUBLIÉE SUR NOTRE SITE ☐ oui ☐ non

(merci de cocher votre choix)

RÉCOLTE

VENDS foin de bonne qualité (120x130) à proximité de St Girons - Tél : 06.75.51.93.18

81 - VENDS féverolles triées de conso dose 600 kg juillet 2023 240 € la dose – Tél : 06.86.77.38.21

31 - VENDS petites bottes de pailles et bottes rondes 120x125 prairie naturelle et puzenne - Tél : 06.62.56.78.53

31 - VENDS petites bottes de foin et de paille excellente qualité - Tél : 06.65.36.44.71

ANIMAUX

Vends génisses, vaches et taureaux de race Gasconne des Pyrénées avec garanties sanitaires - Tél : 06 74 57 02 28 ou 07 85 17 70 38

81 - VENDS taureau Blond d'Aquitaine origine IA Naruto âgé d'un an – Tél 06.71.87.17.13

81 - VENDS pour l'élevage poulain Trait Comtois pleins papiers 1 an – Tél 05.63.56.06.23

VENDS 10 canards musquets 12 semaines - Tél : 05.61.69.11.28 (HR)

Terres d'Ariège

Vous vendez, vous recherchez du matériel, des animaux, du foncier...

N'HÉSITEZ PAS

PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE JOURNAL DÉPARTEMENTAL

DU LUNDI AU VENDREDI
☎ 05 61 02 14 32
ou 06 72 01 76 99

EMPLOI

RECHERCHE employé agricole temps partiel (polyculture-élevage) - Tél : 06.37.91.08.64

RÉUSSIR Terres d'Ariège

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN à Terres d'Ariège Papier & numérique + La revue Réussir de votre choix Papier & numérique 135 €
OU
1 AN à Terres d'Ariège Papier & numérique 109 €
ou Numérique seul 65 €

☐ OUI, je m'abonne pour 1 an à Terres d'Ariège *(papier & numérique)* + la revue Réussir de mon choix pour 135€ (cochez la revue de votre choix).
☐ OUI, je m'abonne pour 1 an à Terres d'Ariège seul pour 109€ *(papier & numérique)*
☐ OUI, je m'abonne pour 1 an à Terres d'Ariège numérique seul pour 65€ *(uniquement numérique)*
☐ Je suis RETRAITÉ, je peux bénéficier d'un tarif d'abonnement préférentiel au prix de 79€ *(abonnement à Terres d'Ariège papier & numérique).*

Tarifs syndiqués :
☐ 1 an à Terres d'Ariège *(papier & numérique)* + la revue de mon choix à 115€
☐ 1 an à Terres d'Ariège seul (papier & numérique) à 89€

MES COORDONNÉES
○ M ○ Mme
Nom Prénom
Société
Adresse
Code postal Ville
Tél Port
E-mail
N° Siret

Coupon à renvoyer avec votre chèque à :
TERRES D'ARIÈGE
32 avenue du Général de Gaulle
09000 FOIX
Tél. 05 61 02 14 32

RÉUSSIR Nourrir votre performance

Foire de la Barguillère : une 14ème édition particulière, mais réussie !



L'équipe des JA de la Haute-Ariège à la Foire de la Barguillère

FOIRE L'association Rambail en Barguillère a organisé le week-end dernier la traditionnelle foire sur les allées de Villote et le Champ de Mars à Foix. L'occasion pour les visiteurs de découvrir le monde rural, à travers de nombreuses animations, le tout dans une ambiance festive et animée.

La 14ème foire de la Barguillère s'est tenue le samedi 14 et le dimanche 15 octobre à Foix. Une édition qui a su s'adapter face à la problématique sanitaire agricole : la MHE.

Comme chaque année, nous avons pu retrouver la tant attendue foire de la Barguillère. Une édition particulière, en cause, l'apparition de la MHE (Maladie hémorragique épizootique).

"*Nous avons pris la décision de ne pas présenter les bovins et ovins, afin de ne pas propager la maladie*", déclare Justine Laguerre, co-organisatrice de l'événement.

Certes, les animaux étaient moins nombreux mais les visiteurs étaient malgré tout au rendez-vous.

"*Au total, la foire a accueilli 70 exposants et environ 110 stands. Au vu de la crise sanitaire, nous avons fait le choix d'augmenter la superficie du marché des producteurs*" étaye Justine Laguerre.

De nombreuses animations

Au cours des deux jours, de nombreuses animations ont été proposées telles que les danses traditionnelles, une démonstration de forge et de battage à l'ancienne ou encore le célèbre défilé de vieux tracteurs.

Les visiteurs ont pu retrouver les chiens de troupeau qui jouaient sur le ring, tout en montrant qu'ils étaient à l'écoute de leurs maîtres et des ordres qui leurs étaient donnés par l'éducatrice canine.

Il était également possible pour les enfants d'apprendre à diriger un âne et de leur montrer les obstacles à éviter sur le parcours. Ils ont pu aussi assister à la démonstration de dressage des chevaux.

Malgré la crise sanitaire, certains animaux de la ferme étaient présents pour ravir les petits et les grands. Les visiteurs ont pu admirer les poules, lapins, chevaux et cochons bien installés dans leur lit de paille.

La foire était aussi l'occasion de découvrir les belles machines exposées. Parmi les vieux tracteurs, il y avait un Massey-Ferguson de 1654, un Marshall série 3 de 1954 mais également des engins agricoles plus récents, une énorme moissonneuse-batteuse verte pour le maïs. Ces démonstrations ont conquis les visiteurs.

Les Jeunes Agriculteurs du canton Haute-Ariège ont quant à eux, tenu leur traditionnel stand buvette en proposant un menu exclusivement ariégeois aux visiteurs. Une proposition qui a su séduire le public puisque plus de 800 repas ont été préparés au cours du week-end.

Une foire pour les gourmands !

Mais cette année, c'est surtout les stands de nourritures qui ont attiré les visiteurs. De nombreux exposants proposaient des produits ariégeois (des légumes, de la viande de porc, de canard, d'agneau et de bœuf sous-vide).

Les producteurs de pommes vendaient également leurs nombreuses variétés (sucrées ou acidulées)..

Les créateurs de fleurs, de bougies et d'objets en bois mais aussi des vêtements avec de la laine angora étaient en vente. L'occasion de pouvoir faire le choix parmi ces nombreux objets, dans le but de faire un cadeau ou d'avoir un souvenir de cet évènement.

Et pour finir dans les allées, quoi de mieux qu'une pause sucrée, avec des crêpes, glaces, confitures et miels à déguster.

Des partenaires qui répondent toujours présent

À l'occasion de cette foire, nous avons pu retrouver les partenaires habituels de ce genre d'évènement : la MSA, les équipes du Cerfrance, le Crédit Agricole, le stand de Groupama, le stand de la Chambre d'Agriculture, les équipes du Service de Remplacement et aussi le stand de l'ASPAP (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Ariège-Pyrénées).

Ces nombreux partenaires étaient ravis de pouvoir échanger et de conseiller les visiteurs sur de nombreux aspects, avec par exemple, la MSA qui a organisé une sensibilisation au cancer du sein durant le mois d'octobre.

Les concessionnaires des engins agricoles et des véhicules étaient également présents dans le but de dévoiler les nouvelles innovations.

L'évènement s'est terminé par les jeux ariégeois, qui consistent à réaliser par équipe différentes épreuves (tir à la corde, course en relai avec des pots à lait ou des sacs de céréales et des jeux de tractions).

Cette foire symbolise l'agriculture ariégeoise sous toutes ses coutures !

L.D



Terres d'Ariège
32, Av de Gaulle - 09000 Foix
Tél : 05 61 02 14 32 - Port : 06 72 01 76 99
www.terres-ariege.fr

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS AGRICOLES ET RURALES
Terres d'Ariège
RÉUSSIR

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
PARIS CPCE
P1